

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Juillet 2016

Présents :

ABRIOUX C - ADRAGNA J - ANCELY N – BORIOS O - CADENA J - GERVASI A –
LIGNERES G – MARTEL C - OLIVARES S – ROUSSEAU L - SICART M – TISSEYRE C
ABSENTS : MIGNARD C – GILANT Y

Excusés : DARLY T

Secrétaire de séance : TISSEYRE Cyrille.

1– RENOUVELLEMENT D’UN CONTRAT AIDE :

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat aidé d’un agent du service technique, qui se termine le 31 août 2016. L’aide de l’Etat pour ce contrat est actuellement de 80 %.
Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité de le renouveler pour 12 mois supplémentaires.

2 – RECRUTEMENT D’UN AGENT CONTRACTUEL :

Le contrat aidé d’un agent du service scolaire arrivant à son terme et ne pouvant plus être renouvelé, Monsieur le Maire propose de recruter cette personne en contrat contractuel pour une période de 12 mois, à compter du 25 août 2016.
Cette proposition est acceptée à l’unanimité.

3 – APPEL A PROJETS « TERRITOIRES A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la démarche « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, il est possible aux communes de déposer des demandes d’aides financières pour des actions, dans le cadre de ce programme. Monsieur le Maire propose de faire une demande pour la mise en place d’une chaudière à granulés de bois.
Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l’unanimité.

4 – LOCATION DU BATIMENTCOMMUNAL SITUE 2 RUE DES ECOLES – BAIL PROFESSIONNEL :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition de 2 infirmières, de louer en partie, le bâtiment communal situé 2 Rue des Ecoles, afin d’y installer leur cabinet. Pour ce faire, il convient de mettre en place un bail professionnel. Il propose de fixer le montant mensuel du loyer à 300 € (150 € pour chaque partie).
Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité cette location.

La séance est levée il est 22 H 55.